

Voyage en Grèce : précisions de dernière minute

Les aléas font partie des voyages et le nôtre n'y coupe pas !

Voici donc des informations **très importantes** à prendre en compte et qui viennent annuler les précédentes informations données lors des réunions ou lors des documents distribués. Ces modifications ne sont ni de mon fait ni de celui du collège et encore moins de celui d'Arista Voyages : elles viennent de la compagnie maritime qui assure la liaison entre l'Italie et la Grèce.

Notre bateau, initialement prévu le mercredi 18/05 à 13h30, est finalement repoussé le même jour à 16h30. Cela entraîne une modification à propos de l'heure du départ qui sera déplacé de 11h30 à 14h30.

Par conséquent : **Rendez-vous devant le collège à 13h30 le mardi 17/05**

Rappel important! Les enfants doivent venir avec leurs papiers d'identité originaux!

Carte d'identité + attestation de sortie du territoire pour mineur (accompagnée de la photocopie de la carte d'identité du parent ayant signé) + pass vaccinal (format papier ou dans l'application tous anti-covid, mode frontières activé).

Le PLF n'est plus nécessaire depuis le 1^{er} mai.

Deuxième rappel important! Les enfants doivent emmener deux pique-niques, pour le mardi 17/05 le soir et pour le mercredi 18/05 le matin.

Si des élèves veulent venir dès le matin au collège, ils seront accueillis mais ne peuvent pas manger à la cantine car ils ne sont pas comptabilisés, vu que nous devons partir en matinée à l'origine. **Ils doivent donc amener leur pique-nique pour le midi !**

Le retour le mercredi 25/05 est pour l'instant prévu vers 13 heures au collège. Les élèves prendront leur petit déjeuner sur une aire d'autoroute, mais n'auront pas mangé le midi : s'il y a du retard sur la route, il peut être judicieux de prévoir un peu d'argent pour qu'ils puissent acheter quelque chose lors d'une pause, au cas où.

Durant le séjour, Mme Courtecuisse alimentera le blog du voyage de commentaires et de photos des élèves et des sites visités. Ce blog, accessible sur le site de l'établissement, sera réservé aux parents d'élèves du voyage, sur mot de passe, pour éviter que les photos se retrouvent sur tous les réseaux sociaux. Mais selon la loi relative au droit à l'image, nous vous demandons de bien vouloir remplir le talon suivant pour nous permettre de poster des photos de vos enfants sur le blog.

Je, soussigné.e, père, mère, de l'enfant, élève en classe de au collège Jean de La Fontaine, participant au voyage scolaire organisé en Grèce du 17/05 au 25/05, autorise les adultes encadrants à prendre et poster des photos de mon enfant sur le blog du collège lors du séjour.

A.....

Le

Signature

Je, soussigné.e, père, mère, de l'enfant, élève en classe de au collège Jean de La Fontaine, participant au voyage scolaire organisé en Grèce du 17/05 au 25/05, autorise les adultes encadrants à prendre et poster des photos de mon enfant sur le blog du collège lors du séjour.

A.....

Le

Signature

Je, soussigné.e, père, mère, de l'enfant, élève en classe de au collège Jean de La Fontaine, participant au voyage scolaire organisé en Grèce du 17/05 au 25/05, autorise les adultes encadrants à prendre et poster des photos de mon enfant sur le blog du collège lors du séjour.

A.....

Le

Signature

Je, soussigné.e, père, mère, de l'enfant, élève en classe de au collège Jean de La Fontaine, participant au voyage scolaire organisé en Grèce du 17/05 au 25/05, autorise les adultes encadrants à prendre et poster des photos de mon enfant sur le blog du collège lors du séjour.

A.....

Le

Signature

Je, soussigné.e, père, mère, de l'enfant, élève en classe de au collège Jean de La Fontaine, participant au voyage scolaire organisé en Grèce du 17/05 au 25/05, autorise les adultes encadrants à prendre et poster des photos de mon enfant sur le blog du collège lors du séjour.

A.....

Le

Signature